

Communication municipale au Conseil communal N° 666 / 2022

Séance du 12 septembre 2022

SITUATION DU FONDS COVID-19 AU 30 JUIN 2022

Afin de soutenir financièrement divers secteurs touchés par la pandémie de Covid-19, le Conseil communal validait, le 22 juin 2020, la proposition de la Municipalité de créer un fonds de soutien communal « Covid-19 » sous forme d'un crédit d'investissements de CHF 800'000.-.

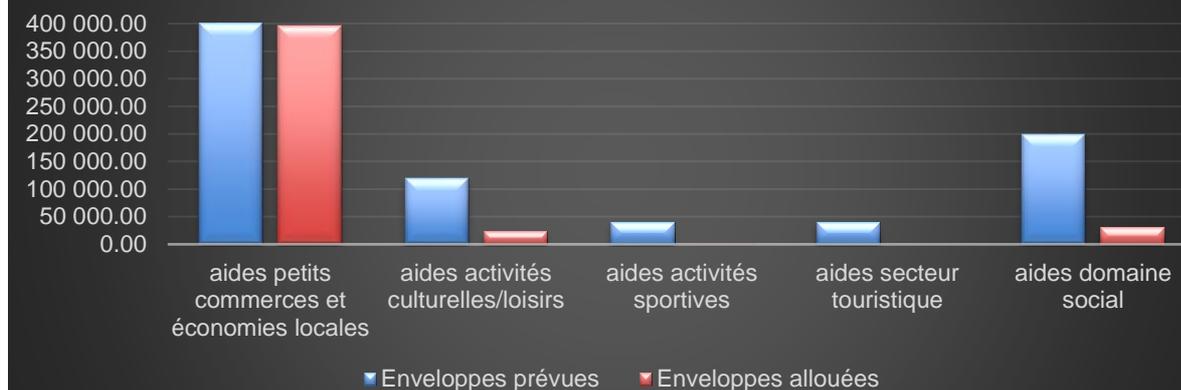
Ce crédit avait été estimé, selon les besoins, sous forme d'enveloppes spécifiques par secteur d'activité touché.

Durant les différentes vagues de la pandémie, la Municipalité s'est efforcée de répondre aux besoins parfois urgents de la population, des sociétés et associations locales, ainsi que des commerces de proximité en mettant en place différentes aides et soutiens, à savoir notamment :

- Organisation et livraison à domicile de produits de première nécessité destinée à la population la plus fragilisée durant la 1^{ère} vague ;
- Réduction de loyer pour les locataires commerciaux communaux obligés de fermer leur établissement durant la 1^{ère} vague et/ou 2^{ème} vague ;
- Mise en place de bons offerts à la population et de bons de réduction valables dans les commerces locaux de proximité destinés à soutenir cette tranche d'activité fortement touchée ;
- Gratuité des émoluments de surveillance et mise à disposition gratuite des terrasses sur le domaine public en 2021 pour soutenir notamment le domaine de la restauration ;
- Mise en place d'activités culturelles et de loisirs gratuites durant l'été 2021 destinées à la population ;
- Mise en place d'aides individuelles à la population, aux commerces, sociétés et associations locales les plus touchées durant cette pandémie selon des directives établies en 2021 par la Municipalité ;
- Distribution gratuite de bons de CHF 100.- à la population la plus démunie. Cette somme a, de plus, pu être doublée grâce à la générosité d'une association de la région.

Au 30 juin 2022, grâce à ces diverses mesures mises en place par la Municipalité, le fonds de CHF 800'000.- a été utilisé à hauteur de **CHF 450'000.-**, selon la répartition détaillée suivante :

Utilisation du fonds Covid



Détail par secteur

Type de soutiens	Enveloppes prévues	Aides allouée	Solde disponible
Aides aux petits commerces et à l'économie locale	CHF 400'000.-	CHF 395'000.-	CHF 5'000.-
- Réduction loyer locataires commerciaux		CHF 66'000.-	
- Gratuité émoluments de surveillance 2021		CHF 11'000.-	
- Ventes et distrib. de bons soutenir commerces (payé)		CHF 232'000.-	
- Ventes et distrib. de bons soutenir commerces (à payer)		CHF 40'000.-	
- Frais de mise en place et de gestion de ces bons		CHF 13'000.-	
- Aides individuelles selon directive		CHF 33'000.-	
Aides activités culturelles/loisirs	CHF 120'000.-	CHF 23'000.-	CHF 97'000.-
- Aides individuelles selon directive		CHF 12'000.-	
- Prise en charge salaires animation « petit cabanon »		CHF 11'000.-	
Aides aux activités sportives	CHF 40'000.-	CHF 2'000.-	CHF 38'000.-
- Réduction loyer (FC Lutry, curling table)		CHF 2'000.-	
Aides au secteur touristique	CHF 40'000.-	CHF -.-	CHF 40'000.-
Aides dans le domaine social	CHF 200'000.-	CHF 30'000.-	CHF 170'000.-
- Mesures de protection population/collaborateurs		CHF 26'500.-	
- Bons de soutien offerts aux bénéficiaires de l'aide sociale		CHF 3'500.-	
Montant global	CHF 800'000.-	CHF 450'000.-	CHF 350'000.-

Le syndic
Charles Monod

AU NOM DE LA MUNICIPALITE



Le secrétaire
Patrick Csikos

Admis en séance de Municipalité du 18 juillet 2022.